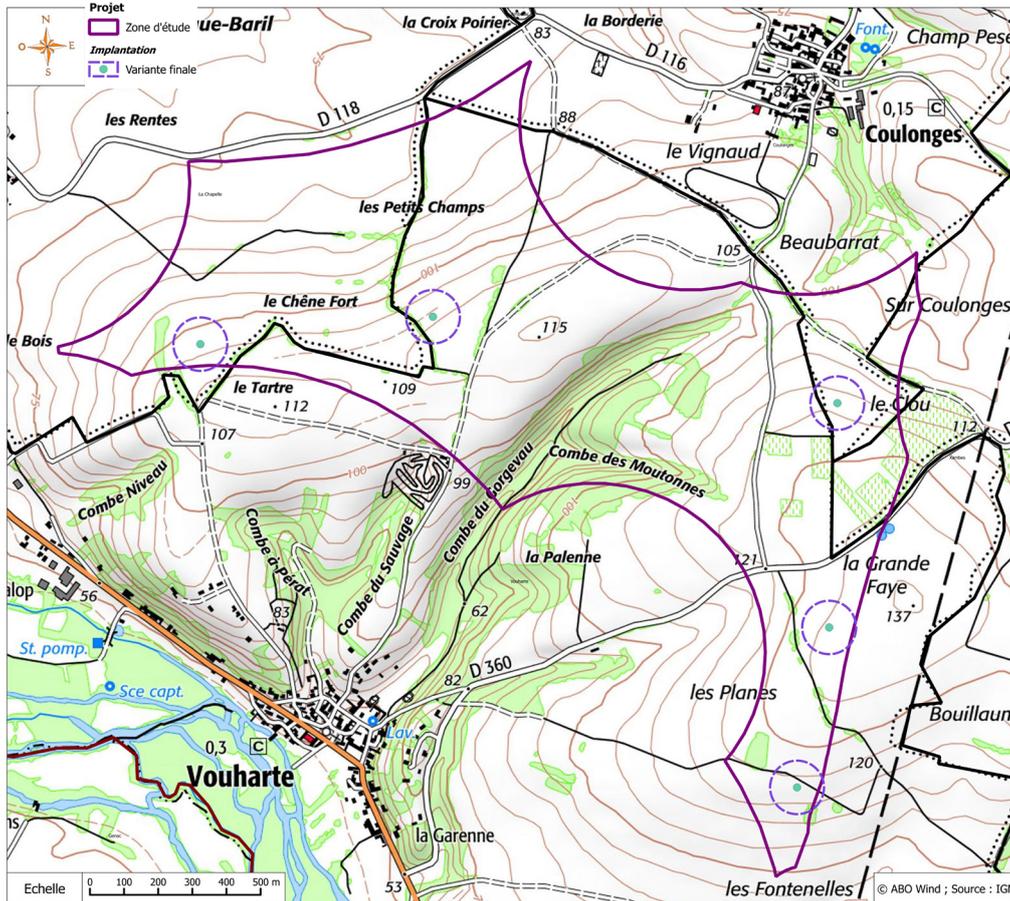


Projet éolien du Chêne Fort

Communes de Vouharte, Coulonges, La Chapelle et Xambes



Quelques chiffres sur le projet



5 éoliennes
de 5,5 MW soit
27,5 MW au total



Projet initié en 2017
concrétisation à
l'horizon 2021



65 000 MWh/an
d'électricité produite



Projet concerté
avec les élus, le territoire,
l'office de tourisme et la
population



28 500 personnes
alimentées en électricité
renouvelable



475 600 km/an
pour une voiture électrique
de type Renault Zoé

Pour en savoir plus

Nous vous invitons à consulter le site web suivant :

<https://www.abo-wind.com/fr/la-societe/a-propos-abo-wind/nos-projets/chene-fort.html>



Depuis le pont LGV, entre Coulonges et Xambes

Après deux années de concertation et d'étude, le projet éolien du Chêne Fort arrive à sa finalité. La concrétisation de ce projet rend le territoire acteur local de la transition énergétique engagée en France et dans le monde. En plus de s'intégrer dans le paysage local, le projet a été développé dans le respect prioritaire de la biodiversité. Seulement 18 % de la zone d'étude initiale est utilisable pour installer une éolienne.

Les 5 éoliennes du projet sont plus performantes et donc plus productives qu'il y a encore quelques années. Leur puissance correspond à deux fois la puissance des 6 éoliennes du parc de Xambes-Vervant, produisant trois fois plus d'énergie par an.

Le projet est réparti sur les communes de Vouharte (3 éoliennes), Coulonges (1 éolienne), La Chapelle (1 éolienne), et sur la commune de Xambes (utilisation d'un chemin communal). Le choix d'implantation final a été présenté à la population lors des permanences publiques organisées les 29 et 30 janvier dernier.

Quelques réponses aux questions posées lors des permanences publiques d'informations :

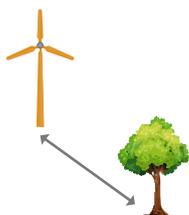
Le recyclage



Une éolienne en fin de vie est recyclable à **90%**.

Métaux (acier, cuivre, fonte, aluminium), matériaux composites et béton sont pris en charge par des filières de valorisation (Source : ADEME, Impacts environnementaux de l'éolien français). Ces dernières ne cessent d'évoluer grâce à de nombreuses recherches en cours.

Les chauves-souris



54 mètres ! C'est la distance minimale respectée entre les éoliennes en bout de pale et les haies avoisinantes, permettant d'éviter un maximum de collision avec des chiroptères.

Pour limiter d'autant plus le risque de collision avec des chiroptères, un bridage spécifique est mis en place sur les éoliennes : arrêt des machines entre mars et octobre, sur une plage horaire autour du coucher du soleil en fonction des conditions météorologiques.

Les haies



X 3 ! C'est le facteur de compensation pour la longueur de haies qui nécessite d'être retirée sur l'ensemble du projet et des infrastructures (moins de 100 mètres). Ainsi, entre 2 et 3 fois plus de haies seront replantées en compensation. Des mesures de compensation supplémentaires (plantation et gestion de parcelles) seront également mises en place.

Depuis la RD737, au lieu-dit «La Chapelle»





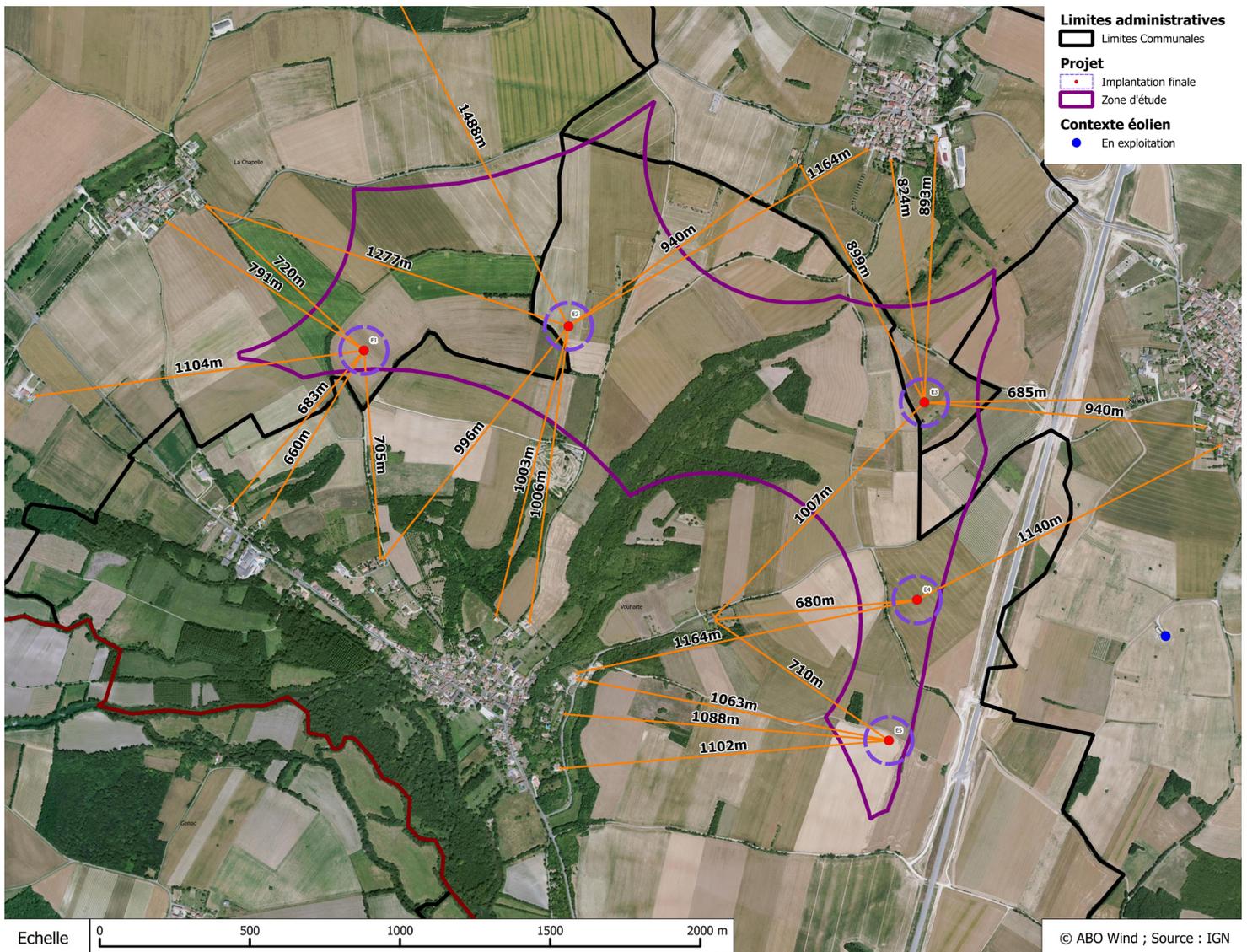
Depuis la RD 360, à la sortie sud-ouest de Xambes

Distance aux habitations

La distance règlementaire minimale entre les habitations et une éolienne est fixée à 500 m.

Les éoliennes du projet du Chêne fort se situent au delà. En effet, les éoliennes les plus proches se situent à 660m des habitations du Galop de Vouharte, à 680m de celles de La Palenne (Vouharte) et à 685m de celles de Xambes.

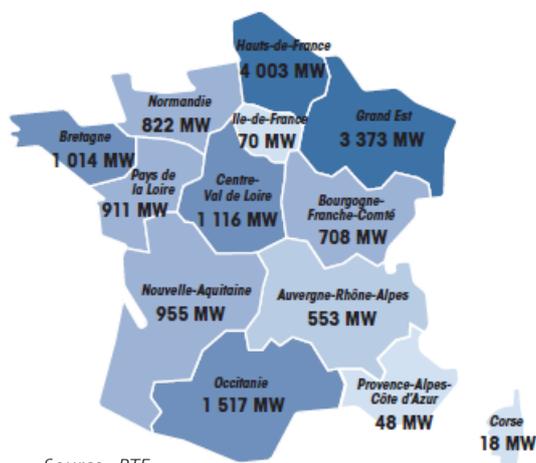
Les autres distances entre éoliennes et habitations sont toutes supérieures à 700 m.



Depuis le nord du lieu-dit «Moulin»



Puissance éolienne raccordée par région au 31 décembre 2018



Source : RTE

Etat des lieux en France

- Objectif 2020 : 19 000 MW
- janvier 2019 : 15 090 MW

Région Nouvelle-Aquitaine

- Objectif 2020 : 3 000 MW
- Mi-2016 : 600 MW
- janvier 2019 : 955 MW

L'objectif national de la **Programmation Pluriannuelle de l'Energie** est d'atteindre entre **34 100 et 35 600 MW** d'installations éoliennes raccordées à l'horizon 2028.

ABO Wind en France



4 Agences

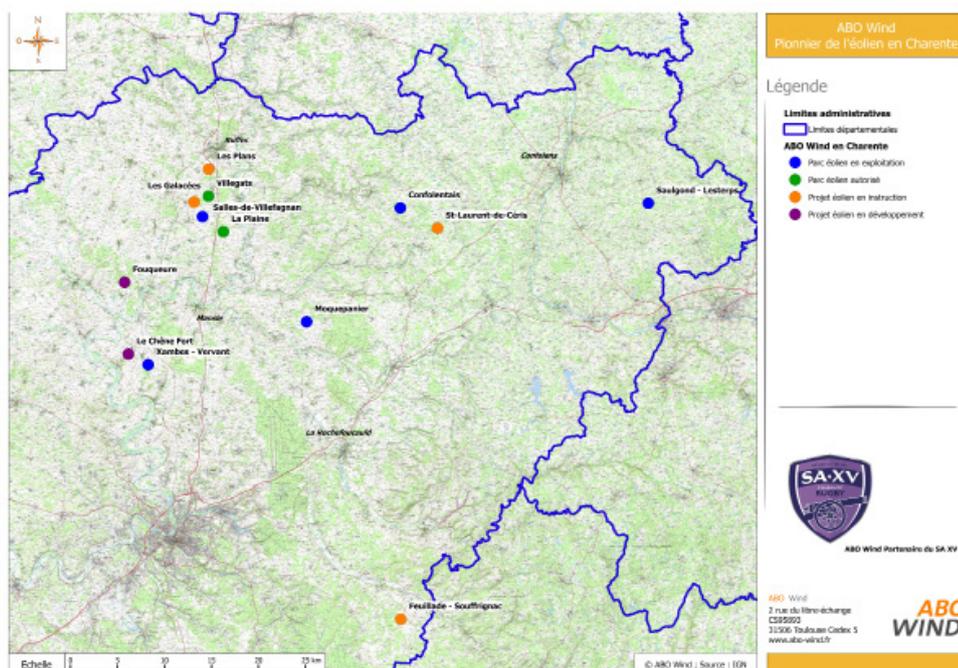


149 éoliennes



288 MW installés

ABO Wind en Charente



Vos contacts ABO Wind

Responsable de projets :
Valentin Pineau
Tél. : +33 (0)7 89 85 02 66
@ valentin.pineau@abo-wind.fr

Responsable de la communication :
Cristina Robin
Tél. : +33 (0)5 34 31 13 43
@ cristina.robin@abo-wind.fr

@ABOWindFrance
 www.abo-wind.com/fr
 ABO Wind SARL/France

ABO WIND
Tournés vers le futur